



Flotte suisse des voiliers sur glace

Convocation de l'Assemblée Générale 2020

Samedi 31 octobre 2020 Club House du Port de Bevaix

Assemblée à 10h15, apéro vers 11h30 en dehors du clubhouse.

Ordre du jour

- 1.- Contrôle des présences, liste des excusés et variations de la liste des membres
- 2.- Désignation d'un scrutateur
- 3.- Approbation du procès-verbal de l'AG 2019 publié sur le site www.iceboat.ch
- 4.- Compte-rendu des activités de la saison 2019-2020
- 5.- Rapport du caissier
- 6.- Rapport des vérificateurs des comptes
- 7.- Approbation des comptes
- 8.- Inventaire du matériel
- 9.- Réélection du comité et du secrétaire
- 10.- Divers et propositions
- 11.- Championnat suisse et rappel des dates des championnats internationaux 2020-21
- 12.- Date de l'AG 2021

Cotisation

Selon les statuts, la cotisation pour la saison 2020-2021 est exigible dès maintenant :

Membres propriétaires CHF 35.- Non-propriétaires CHF 20.- Juniors—> 24 ans CHF 10.- à payer sur place ou à verser à :

Banque Cantonale Neuchâteloise CCP : 20-136-4 s/compte C 0713 80 03

Flotte Suisse des Voiliers c/o Ambroise Johnson, chemin des Mélèzes 33, 1197 Prangins, par l' IBAN :

CH73 0076 6000 C071 3800 3 (sans oublier de mentionner votre nom).

Mesures exceptionnelles

En raison du Covid-19 et de la disposition des tables dans le clubhouse de Bevaix, la désinfection des mains sera obligatoire ainsi que le port du masque pour tout le monde durant toute la séance.

Il n'y pas de fondue organisée à l'issue de l'AG. Si le temps le permet, nous organiserons un apéro à l'extérieur du local. Merci d'apporter votre verre.

Merci de votre compréhension,

Ambroise Johnson, secrétaire.